



# LOUIS PLAMONDON

DÉPUTÉ DE BAS-RICHELIEU | NICOLET | BÉCANCOUR  
Bloc Québécois

**LE BLOC QUÉBÉCOIS, VIVANT,  
SOLIDE ET TOUJOURS PRÉSENT  
POUR LA DÉFENSE DES INTÉRÊTS  
DU QUÉBEC !**

**VOILÀ MAINTENANT DEUX ANS QUE LES DERNIÈRES ÉLECTIONS FÉDÉRALES ONT EU LIEU. NOMBREUX ÉTAIENT CEUX QUI CROYAIENT, À LA LUMIÈRE DES RÉSULTATS ÉLECTORAUX, QUE C'ÉTAIT LA FIN DU BLOC QUÉBÉCOIS SUITE À UNE MONTÉE INATTENDUE DU NPD AU QUÉBEC.**

Toutefois, force est de constater que bien au contraire, le Bloc Québécois est toujours vivant et tout aussi présent à la Chambre des communes pour défendre les intérêts des Québécoises et des Québécois.

Aujourd'hui, le Bloc Québécois est le parti politique fédéral qui possède le plus de membres au Québec (35 000 membres). Chaque circonscription peut compter sur une association dynamique et vivante. Au niveau national, le Bloc Québécois s'est donné une structure organisationnelle extrêmement efficace. Malgré le peu de temps alloué à notre formation en Chambre, le Bloc Québécois a malgré tout réussi à provoquer des débats et à obtenir des gains pour le Québec.

Depuis deux ans, les Québécoises et les Québécois ont par ailleurs facilement pu constater que l'écart entre leurs intérêts et ceux qui sont défendus par les partis fédéralistes s'est accru considérablement : aide financière du gouvernement fédéral au projet hydroélectrique de Churchill Falls; refus de reconnaître concrètement la nation québécoise et son droit à l'autodétermination en soutenant la loi sur la clarté; absence totale de volonté que la lumière soit faite sur les graves allégations d'irrégularités à la Cour suprême lors du rapatriement de la Constitution canadienne et de son imposition au Québec... Voilà autant de dossiers pour lesquels les partis fédéralistes se font un devoir d'ignorer les motions unanimes de l'Assemblée nationale et prennent systématiquement parti pour l'État canadien, même lorsqu'il est évident que cela se fait au détriment du Québec.

Les Québécoises et Québécois réalisent une fois de plus à quel point le Bloc Québécois constitue une force indispensable pour défendre les consensus de l'Assemblée nationale à Ottawa.

À l'occasion de son Conseil général qui s'est tenu en avril dernier, le Bloc Québécois a franchi une étape importante de son plan d'action Horizon 2015. Après la nécessaire reconstruction du parti, nos énergies seront maintenant consacrées à une audacieuse réflexion sur les principes qui animent la nation québécoise et qui en constituent le cœur.

Cette démarche fondamentale, qui culminera au Congrès de 2014, permettra au Bloc Québécois de demeurer le seul parti sur la scène fédérale au diapason des valeurs et des aspirations de la nation québécoise.

Oui, seul le Bloc Québécois reste debout pour le Québec !

**POUR NOUS JOINDRE :**  
louis.plamondon@parl.gc.ca

Bureau 206, Édifice de la justice  
Chambre des communes  
Ottawa (Ontario) K1A 0A6  
Tél. : 613 995-9241  
Télec. : 613 995-6784

307, route Marie-Victorin  
Sorel-Tracy (Québec) J3R 1K6  
Tél. : 450 742-0479  
Télec. : 450 742-1976

702, rue Mgr Panet  
Nicolet (Québec) J3T 1C6  
Tél. : 819 293-2041  
1 866 693-2041  
Télec. : 819 293-5522

**BONNE FÊTE NATIONALE!**



Expo science de l'École secondaire Bernard-Gariépy

SADC : 25<sup>e</sup> anniversaire  
Photo : NathB



## ADOPTION DE LA MOTION M-412 SUR LE FINANCEMENT FÉDÉRAL AU PROJET DU BAS-CHURCHILL

# LE NPD, LES LIBÉRAUX ET LES CONSERVATEURS SE LIGUENT CONTRE LE QUÉBEC AU SUJET DU FINANCEMENT HYDROÉLECTRIQUE DE TERRE-NEUVE

En votant en faveur de la motion M-412 visant à appuyer le financement fédéral au projet du Bas-Churchill, conservateurs, libéraux et néo-démocrates font de la concurrence déloyale à Hydro-Québec. Ils se sont fait un devoir d'ignorer les deux motions unanimes du Québec dénonçant cette aide financière. Ils acceptent qu'Ottawa se serve de l'argent des Québécoises et des Québécois pour soutenir un projet qui va concurrencer directement Hydro-Québec, une société d'État que la nation québécoise a bâtie elle-même.

Seul le Bloc Québécois, qui s'est opposé à cette motion, a dénoncé les arguments économiques et environnementaux fournis par les partis fédéralistes pour justifier leur appui à ce financement.

En raison des cours actuels des prix de l'énergie, il est loin d'être acquis que le projet sera viable comme la motion le prétend. Et de croire qu'il s'agit d'une garantie de prêt et que l'argent des Québécoises et des Québécois ne servira pas directement à financer un compétiteur d'Hydro-Québec, c'est faire abstraction que c'est en raison de sa santé financière, qui dépend des impôts et des taxes des contribuables du Québec, qu'Ottawa permet à Terre-Neuve d'épargner 1 milliard \$ en frais d'intérêts, que le projet va de l'avant. Sans cette aide financière, le projet serait trop coûteux et ne se réaliserait pas. C'est grâce au financement fédéral que l'électricité produite au Bas-Churchill pourra être revendue sur le marché américain déjà développé par le Québec. Nul ne peut ignorer que cela aura un impact sur les profits d'Hydro-Québec et, conséquemment, sur les finances du gouvernement du Québec.

D'autre part, on ne peut pas non plus évoquer le caractère écologique du projet puisque les groupes de défense environnementaux l'ont non seulement dénoncé, mais ont aussi contesté l'octroi du permis par le gouvernement fédéral devant la Cour fédérale.

Alors que les partis fédéralistes disaient leur avoir tendu la main, les Québécoises et les Québécois ont pu constater que les appels de la part des chefs du parti Libéral et du NPD, tous deux issus du Québec, sonnent aussi creux que le discours sur le fédéralisme d'ouverture de Harper en 2006.

On a vu ce que ça a donné !

## LES TROIS PARTIS FÉDÉRALISTES REJETTENT L'ABOLITION DE LA LOI SUR LA CLARTÉ PROPOSÉE PAR LE BLOC QUÉBÉCOIS

Les députés du Parti conservateur, du NPD et du Parti libéral ont voté en mars dernier contre la proposition du Bloc Québécois d'abolir la Loi de clarification.

Dans une lettre envoyée le jour même du vote à tous les députés fédéraux du Québec à ce sujet, le chef du Bloc Québécois, Daniel Paillé avait pourtant rappelé l'impact important, tant au Québec que dans le reste du Canada, de ce débat qui a amené le NPD à déposer un second projet de loi sur la clarté.

« La Chambre des communes a déjà reconnu le Québec comme une nation et, par le fait même, son droit à l'autodétermination », rappelait M. Paillé dans sa lettre. La loi actuelle de la clarté ou la version du NPD de cette loi feraient fi de ce droit fondamental.

Tant la loi actuelle, concoctée par le Parti libéral du Canada et acceptée par le Parti conservateur, que le projet déposé par le NPD, imposent une tutelle du fédéral sur le Québec. Dans le cas du projet de loi du NPD, cette tutelle serait mise dans les mains du gouvernement fédéral. « Si la loi du NPD était en vigueur, c'est Stephen Harper qui déciderait du droit du Québec de décider de son avenir. »

Par ailleurs, écrire d'avance la question référendaire québécoise dans le projet de loi du NPD est une insulte que le parti libéral n'a pas osé faire. Pour avoir son mot à dire sur le libellé de la question, il faut être élu à l'Assemblée nationale du Québec, rappelle M. Paillé.

Mais malgré cet appel du Bloc Québécois, les trois partis fédéralistes sont restés sourds au respect du processus démocratique du Québec et ont voté contre l'abolition de la loi.

## LUTTE CONTRE L'ITINÉRANCE OTTAWA DOIT RESPECTER LES PRIORITÉS DU QUÉBEC

Le Bloc Québécois demande au gouvernement Harper de revenir sur sa décision de modifier unilatéralement la Stratégie des Partenariats dans la lutte contre l'itinérance pour ainsi respecter les orientations du Québec en la matière.

Dans son dernier budget, le gouvernement fédéral affirme soutenir une approche « logement d'abord » qui pourrait compromettre le caractère communautaire et généraliste des projets de lutte à l'itinérance qui répondent actuellement à des besoins bien réels au Québec. C'est l'ensemble des services d'accompagnement des quelque 50 000 personnes itinérantes ou à risque de l'être qui est menacé par la réorientation du programme fédéral.

Pour le Bloc Québécois, cette approche fédérale est inacceptable et pourrait nuire considérablement au travail entrepris depuis plusieurs années par les intervenants du milieu.

C'est faire fi de l'expertise qui a été développée pour rejoindre le plus efficacement les personnes dans le besoin. C'est une attaque directe contre la manière de faire du Québec.



Rencontre avec les descendants de la célèbre famille Simard lors de l'annonce de l'exposition qui racontera l'histoire de leur réussite industrielle au Biophare.



Hommage aux bénévoles à Baie-du-Febvre



Mise au jeu tournoi novice de Sorel  
Photo : Philippe Manning



Carnaval de Gentilly



Carnaval de St-Sylvere



Plus de 100 personnes ont assisté à l'assemblée générale annuelle du Bloc Québécois de Bas-Richelieu – Nicolet – Bécancour, tenue à Gentilly le 14 avril dernier.



40<sup>e</sup> anniversaire de la FADOQ de Pierreville



Félicitations à Yves Bourque, champion paraplégique canadien



Chambre de commerce et d'industrie du Centre du Québec : soirée « Toute la Rive-Sud en parle »



Souper de St-Valentin à la Légion 1117



Regroupement littéraire de Saint-Ours



Portes ouvertes à l'École d'agriculture de Nicolet

## LA RÉFORME DE L'ASSURANCE-EMPLOI AVEC 40 % DES CHÔMEURS SAISONNIERS, LE QUÉBEC SERA LE PLUS TOUCHÉ

La réforme de l'assurance-emploi mise en application par le gouvernement conservateur de Stephen Harper est tout simplement révoltante.

Avec cette réforme, le régime d'assurance-emploi devient de moins en moins une assurance pour les travailleurs qui y cotisent et de plus en plus une taxe à l'emploi !

Alors que la mobilisation s'accroît, que les gens de différentes régions du Québec manifestent contre cette réforme injuste, le gouvernement fédéral doit mettre un terme à son attitude de confrontation, clame le Bloc Québécois.

Le gouvernement doit comprendre qu'il ne peut sans cesse imposer au Québec des mesures qui vont à l'encontre des intérêts de la nation québécoise en refusant de voir les effets néfastes de cette réforme idéologique.

Les impacts négatifs de cette réforme s'accumulent. Des travailleurs des régions entières risquent de vivre des moments dramatiques. Le gouvernement québécois héritera de la facture à payer pour les pots cassés par Ottawa, car il ne s'agit, somme toute, que d'une manière pour le fédéral de pelleter son déficit dans la cour du Québec.

En réduisant la couverture comme peau de chagrin, surtout dans les régions du Québec qui sont tributaires des activités économiques saisonnières, le gouvernement fédéral cherche à gonfler les surplus à l'assurance-emploi pour mieux financer sa lutte au déficit. Celle-ci se fait clairement sur le dos des chômeurs et de nos régions. Le but d'Ottawa est de couper minimalement 8000 prestataires. Combien proviendront du Québec lorsque l'on sait que 40 % des prestataires fréquents se retrouvent plus particulièrement dans nos régions ? Combien d'entre eux devront alors recourir au filet social québécois ?

L'obligation pour plusieurs travailleurs d'accepter des emplois qui proposent 70 % de leurs salaires sera néfaste à long terme, car elle deviendra cumulative lors de demandes de prestations ultérieures. Les nouvelles règles obligent les prestataires à accepter non seulement des salaires moindres, mais ces derniers devant également s'éloigner de leur région, se retrouvent dans une situation financière encore plus précaire et sont forcés de s'exiler de leur communauté ou de recourir au régime d'aide sociale.

Les nouvelles règles ont aussi une conséquence directe sur les employeurs et provoquent la déstructuration d'une économie basée sur l'importance d'avoir accès à une main-d'œuvre qualifiée et disponible au gré des saisons et du travail à réaliser.

## COUPURE DE 55 MILLIONS \$ DANS LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE RÉGIONAL DU QUÉBEC

### DES COMPRESSIONS INACCEPTABLES POUR LE QUÉBEC !

Le Bloc Québécois dénonce fermement les compressions de 55 millions \$ dans l'enveloppe de l'Agence de développement économique Canada pour les régions du Québec (DEC Québec), annoncées dans le cadre de l'adoption du budget fédéral en mars dernier. Ce montant de 55 M\$ représente une coupure de 18 %, et ce, pour une seule année.

Ce sont des centaines d'entreprises de toutes les régions du Québec qui écopent du désengagement du fédéral et qui seront privées de services et de moyens pour assurer leur développement. Cela représente également une mauvaise nouvelle pour les travailleurs et les chômeurs qui doivent déjà composer avec la réforme idéologique de l'assurance-emploi. Ensemble, ces deux mesures constituent un cocktail imbuvable pour les régions du Québec !

Les entreprises en région font face à des réalités qui leur sont propres : instabilité du marché local, coûts de transport élevés, infrastructures déficientes, outils modernes de communication absents du territoire, transport aérien coûteux et déficient, difficulté de recruter de la main-d'œuvre qualifiée, manque d'activités gouvernementales de recherche, difficulté à commercialiser leurs produits à l'étranger.

Le gouvernement doit aider les entreprises qui permettent aux gens de vivre en région et d'occuper le territoire à surmonter ces difficultés particulières. Couper dans le développement économique mine le virage des régions vers une économie diversifiée où l'on valorise et transforme les ressources.

En diminuant le budget de DEC Québec, le gouvernement fédéral contribue à l'appauvrissement des régions du Québec et fait en sorte que les citoyens des régions n'ont pas accès aux services de qualité auxquels ils ont droit et pour lesquels ils paient.

## RAPPORT DU VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL

# LE GOUVERNEMENT DOIT AMÉLIORER SA GESTION AVANT D'EXIGER DAVANTAGE DE LA POPULATION

Au cours des dernières années, le gouvernement fédéral a sabré dans les dépenses et exigé beaucoup de sacrifices des contribuables sous prétexte qu'il voulait mettre de l'ordre dans la gestion de ses programmes. Or, force de constater que le gouvernement est loin d'avoir atteint les résultats pour lesquels il a demandé tant d'efforts aux citoyens.

Dans son rapport du printemps 2013, le vérificateur général note de nombreux exemples de gestion déficiente et plusieurs lacunes qui pénalisent la population, notamment au chapitre de la sécurité en matière de contrats, des activités fédérales de recherche et sauvetage, des dépenses consacrées à l'initiative de sécurité publique et d'antiterrorisme et finalement au chapitre de la gestion des versements des paiements en trop de l'assurance-emploi.

Alors que le gouvernement conservateur fait de la sécurité publique un de ses principaux chevaux de bataille, ce que l'on constate, c'est que pour presque le quart de ses dépenses en sécurité publique, soit la somme astronomique de 3,1 milliards de dollars, le vérificateur général n'a pas été en mesure de savoir où est passé l'argent!

Le vérificateur général signale également des déficiences sérieuses dans les processus de sécurité lors de l'attribution des contrats fédéraux. Près de 30 % des contrats examinés par le vérificateur général ne répondaient pas aux exigences de sécurité.

Certaines des lacunes identifiées par le vérificateur général risquent d'avoir des conséquences graves et c'est particulièrement le cas des problèmes chroniques qui affectent les activités de recherche et de sauvetage assurées par la Garde côtière et les Forces canadiennes. Les maillons faibles qui menacent le maintien des activités de recherche et de sauvetage sont nombreux et inquiétants.

Enfin, dans toute la saga de l'assurance-emploi, plutôt que d'envoyer des inspecteurs pour harceler les travailleurs dont le champ d'activité est saisonnier et se doter de quotas irréalistes qui présument que tous les chômeurs sont des fraudeurs en puissance, le gouvernement serait bien mieux d'utiliser l'information dont il dispose déjà pour éviter de payer des prestations en trop et pour réduire les coûts administratifs qui sont payés à même les cotisations des travailleurs.

Dans ces dossiers, comme dans de nombreux autres dossiers, le gouvernement fédéral devrait faire ses devoirs et améliorer sa gestion avant d'exiger davantage de la population.

## ÉTUDE DU COMITÉ DU PATRIMOINE SUR L'ENSEIGNEMENT DE L'HISTOIRE INGÉRENCE DU FÉDÉRAL EN ÉDUCATION

Le Bloc Québécois s'insurge d'une nouvelle attaque contre les champs de compétence du Québec.

On apprenait en effet il y a quelques semaines que le comité permanent du Patrimoine canadien lancera une vaste étude sur l'histoire du Canada, afin de savoir quels cours sont offerts dans les écoles.

Alors que les fédéralistes nous taxent d'ouvrir de « vieux débats » et de « vieilles chicanes », voilà qu'Ottawa veut nous donner des leçons d'histoire? C'est totalement inacceptable!

L'éducation est un champ de compétence exclusif au Québec. L'enseignement de notre histoire est au cœur des valeurs, de la culture et de l'identité de la nation québécoise.

En voulant réécrire l'histoire, le gouvernement fédéral voudra accorder une importance démesurée à des thèmes qui leur sont chers comme la monarchie ou l'histoire militaire du pays. Après avoir dilapidé des fonds publics pour sa propagande militariste sur la guerre de 1812 et les dépenses illégales et sournaises du camp du NON contre le droit d'une nation à se prononcer sur son avenir en 1995, le gouvernement fédéral compte-t-il réécrire l'histoire?

Un dossier à suivre...



Exposition « Graines de vie : au-delà de la réalité » à la galerie Au fil des ans à Sorel-Tracy.

## RAPPORT DU COMMISSAIRE DE L'ENVIRONNEMENT ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

# LE QUÉBEC EST SOUMIS AUX RISQUES ENVIRONNEMENTAUX DE L'EXPLOITATION DU PÉTROLE EXTRACÔTIER EN RAISON DU LAXISME D'OTTAWA

Le rapport déposé il y a quelques semaines par le commissaire à l'environnement et au développement durable pointe du doigt les courbettes que le gouvernement fédéral est prêt à faire pour favoriser les grandes pétrolières, dénonce le Bloc Québécois.

Rappelons que bon an mal an, le gouvernement fédéral verse quelque 400 millions \$ sous une forme ou une autre aux pétrolières qui font déjà des profits de plusieurs milliards de dollars, dont 300 millions \$ uniquement pour les sables bitumineux.

En plus de continuer à financer ces riches compagnies, Ottawa ferme les yeux sur les manquements aux normes sécuritaires et environnementales liés à l'exploitation des hydrocarbures et les risques énormes que ces failles laissent planer sur la zone côtière et maritime québécoise.

En plus de faire payer aux contribuables du Québec avec leurs impôts et leurs taxes les nombreux avantages aux pétrolières, le gouvernement fédéral ose leur faire assumer les risques liés à l'exploitation extracôtière des hydrocarbures. Les Québécoises et Québécois ont eu raison de s'inquiéter du feu vert donné par Terre-Neuve-et-Labrador à l'exploitation du gisement Old Harry, situé à seulement 80 kilomètres au large des Îles-de-la-Madeleine. Un déversement pourrait complètement anéantir l'écosystème et l'économie de cet archipel québécois ainsi que de l'ensemble des côtes du Golfe du St-Laurent.

Dès 2011, le Bloc Québécois demandait au gouvernement fédéral d'instaurer un moratoire sur l'exploitation de Old Harry jusqu'à ce que le Québec puisse faire toutes les études pertinentes. Le rapport du commissaire vient confirmer l'importance d'un tel moratoire et il démontre, de plus, que le gouvernement fédéral contribue à augmenter les risques.



Tournoi de quilles 360



Brunch au profit des cadets